

SAILLANT



BULLETIN MUNICIPAL

ETE 2022



Tirage : 310 exemplaires

Date d'impression : 15/07/2022

Contenu : Elus, Associations, J. CHOMETTE, P. CHOMETTE

Responsable publication : Michel ROCHE

Montage : Maëlle QUATRESOUS

Photos : Guy CHAZOT, Maëlle QUATRESOUS, Danièle HORTALA...

Impression : SEDI

LE MOT DU MAIRE

*M*esdames,
messieurs,

Chers Amis,

Ce n'est pas sans un certain plaisir que nous constatons un retour à la vie d'avant. Passée cette période de gestion de crise qui a duré près de deux ans, la vie reprend avec son lot de festivités et d'animations. Continuez à prêter la plus grande attention à la pandémie qui reste toujours présente.

Comme chaque année, ce bulletin vous informe sur la vie communale. Le vote du dernier budget permet de constater une situation financière saine ; au-delà des dépenses imposées par la réglementation, de celles liées à l'évolution des normes et du phénomène économique, de celles concernant l'entretien de notre patrimoine commun, de celles liées au fonctionnement courant et des engagements déjà contractés, des investissements sont faits pour améliorer le quotidien de chacun. Des projets sont à l'étude, mais pour les développer, il faut travailler sur les finances communales afin d'optimiser le ratio « besoins / possibilités ».

Au cours de l'année écoulée, l'interconnexion des deux réseaux d'eau de la commune et l'alimentation

du village du Vert s'est terminée à l'automne 2021, l'étude pour la réfection de la station d'épuration de Merlonne est en cours, l'étude engagée pour la restauration de l'Eglise se poursuit et devrait aboutir au dépôt du permis de construire pour entreprendre les travaux de la toiture, la création d'un chemin pour l'accès au château d'eau La Valette, la réfection de la piste forestière de La Valette, le goudronnage des chemins des villages de l'Etrat et de Bostfanchet, peinture des huisseries des gîtes, renouvellement de l'ordinateur de la mairie. Tous ces investissements et futurs projets vous sont détaillés dans ce bulletin.

Je tiens à remercier toute l'équipe municipale, les agents et aussi tous les citoyens qui réalisent au quotidien un travail qui permet à notre commune de fonctionner administrativement, financièrement et socialement, ainsi que tous les bénévoles des associations.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui sont venus s'installer dans notre commune et reste à leur écoute pour tout renseignement.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Michel Roche



SOMMAIRE



VUE DU PIC DE JAMETTON SUR LE MEZENC



PAGE

6 ANNEE ECOULEE

Compte Administratif 2021
Investissements 2021

9 ET LE FUTUR ?

Investissements 2022

12 EAU POTABLE

13 ASSAINISSEMENT

14 VIE COMMUNALE

Ecole

Gîtes - Bureaux

Bibliothèque

Inauguration plaque J. DOMPS

Colis de Noël - Fleurissement

Déchets - Composteur de quartier

PLUI

Plan de Règlementation des boisements

Fibre optique

Abri du four



20 MODERNISATION

Dématérialisation urbanisme

Publicité actes administratifs

Cadastre

21 ETAT CIVIL

22 ASSOCIATIONS

26 UN PEU D'HISTOIRE

Une famille de notables

27 JOUONS ENSEMBLE



COMPTE ADMINISTRATIF 2021

BUDGET COMMUNAL - FONCTIONNEMENT

PRINCIPALES DEPENSES FONCTIONNEMENT



CHARGES DE PERSONNEL
122 400 €



**ACHATS ET CHARGES
A CARACTERE GENERAL**
80 250 €



CHARGES FINANCIERES
3 750 €



**CHARGES DE GESTION
COURANTE**
46 600 €

PRINCIPALES RECETTES FONCTIONNEMENT



IMPOTS LOCAUX ET TAXES
141 000 €



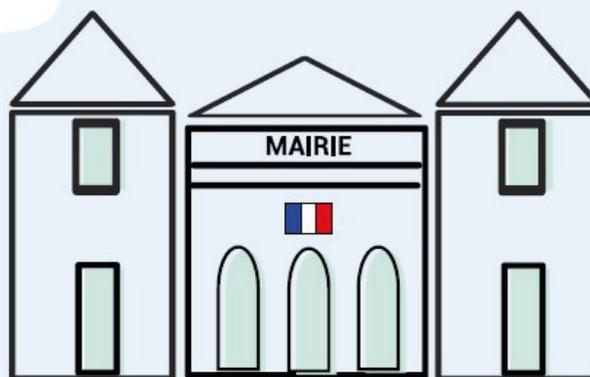
**DOTATIONS DE L'ETAT
ET SUBVENTIONS**
147 000 €



**REVENUS
IMMEUBLES**
11 000 €



**DIVERS
EXCEPTIONNELS**
10 000 €



TOTAL DEPENSES : 253 000 € / TOTAL RECETTES : 309 000 €
→ Résultat : 56 000 €

HUISSERIES GITES

Les fenêtres et les portes extérieures des gîtes avaient besoin d'un gros rafraîchissement.

Des professionnels sont venus sur place pour décider s'il était préférable de les remplacer complètement ou si la réfection de la peinture suffisait. Pour cette fois-ci, la reprise en peinture devrait suffire.

Plusieurs devis ont été effectués et c'est l'entreprise LENNE Sylvain qui a été choisie.

Pour la couleur, un dossier a été déposé auprès des Architectes des Bâtiments de France. Les couleurs « rouge basque » pour les fenêtres et « brun nord » pour les portes ont été retenues.

COUT : 4 641 € HT financés par la commune

Entreprise : LENNE Sylvain (Dore l'Eglise)



ORDINATEUR MAIRIE

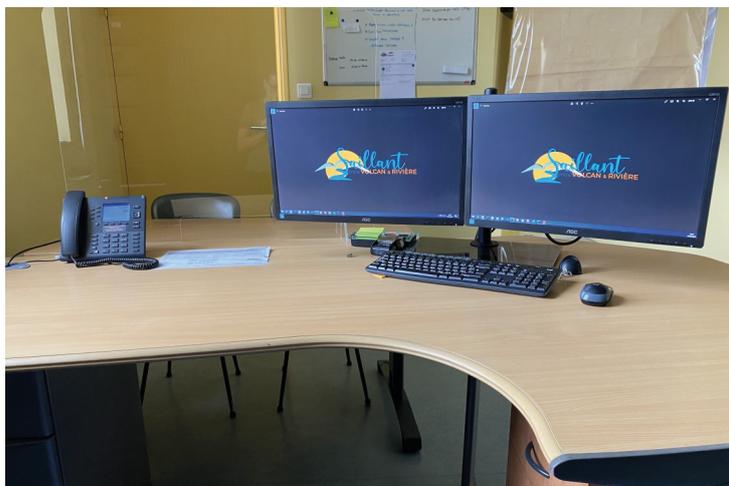
L'ordinateur de la Mairie étant obsolète, il a été remplacé ce Printemps.

Deux écrans sont désormais en place pour vous accueillir de la meilleure des façons. Un écran peut se tourner face à vous si besoin (cadastre...).

De plus, ces deux écrans permettent de réduire considérablement le nombre d'impressions puisque Maëlle peut travailler sur le logiciel sur un écran en ayant les documents correspondants sur l'autre écran.

COUT : 1 790 € HT financés par la commune

Fournisseur: MAXIFOLIO (Craponne sur Arzon)



CADASTRE PISTES LE MONT

Les travaux de voirie au Mont étant terminés, nous avons fait réaliser un document modificatif du parcellaire. L'entreprise GEOVAL a terminé ses travaux de géo-référencement. Les nouveaux chemins devraient apparaître sur les plans cadastraux rapidement.

COUT : 9 103,50 € HT financés par la commune

Entreprise : GEOVAL à Ambert

VOIRIE FORESTIERE LA VALETTE

Très peu de travaux ayant été faits sur la piste de la Valette depuis sa création il y a environ 30 ans, il a été décidé de la remettre en état.

L'entreprise DUMEIL l'a remise en forme, a arrasé les accotements, curé les fossés et empierré en graves 0/40 les parties abimées.

COUT : 17 000,00 € HT financés par la commune

Entreprise : ENTREPRISE DUMEIL à Ambert

Afin de la maintenir en état le plus longtemps possible, nous rappelons aux propriétaires forestiers qu'il est OBLIGATOIRE de déposer une demande en Mairie si vous souhaitez réaliser des coupes ou autres sur vos parcelles. D'ailleurs, cette demande est à faire quel que soit le lieu du débardage. NOUS COMPTONS SUR VOUS.



VOIRIE COMMUNALE

En Mai 2021, le Département du Puy-de-Dôme a alloué aux communes une enveloppe complémentaire au titre du FIC (Fonds d'Intervention Communal).

Nous en avons alors profité pour soumettre au Département deux projets de goudronnage puisqu'il n'y en avait pas eu depuis quelques années. Ce sont les routes communales de l'Etrat et de Bostfranchet qui ont été retenues.

En parallèle, un dossier de demande de subvention a également été monté au titre de la DETR 2021 (Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux) auprès de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Nous avons eu le plaisir d'apprendre que notre dossier avait été retenu par le Département mais aussi par la Préfecture.

Les travaux de goudronnage ont été réalisés début Juin par l'entreprise EUROVIA.

COUT : 26 865 € HT subventionnés à 80 % (50 % FIC / 30 % DETR)

Entreprise : ENTREPRISE EUROVIA

D'autres travaux de goudronnage vont être réalisés en 2022 (voir ci-après).

CHEMIN ACCES CHATEAU D EAU LA VALETTE

Jusqu'à maintenant, il était impossible d'accéder au Château d'Eau de la Valette en voiture. Il fallait soit s'y rendre en 4x4 par temps sec, soit y descendre à pied par temps humide. Les élus ont donc décidé de créer un chemin d'accès par le bas du Château d'eau afin de le rendre accessible.

Le projet de ce nouveau chemin consistait à y accéder par le village de la Valette puis de traverser une partie des sectionaux du hameau et des parcelles d'un propriétaire privé. Les accords ayant été trouvés avec chacun, ce chemin a pu être réalisé au mois d'Avril.

Comme ce chemin permet d'accéder au Château d'Eau appartenant au SIAEP HAUTEVILLE LA VALETTE, les élus de ce dernier ont décidé de dédommager la commune de SAILLANT pour la création de ce chemin. Une participation de 3000 € a été votée lors du dernier Conseil Syndical.



COUT : 3 200,00 € HT

Participation du SIAEP HAUTEVILLE LA VALETTE : 3000 €

Entreprise : ENTREPRISE DUMEIL à Ambert

BUDGET MUNICIPAL 2022

Les élus ont voté lors du Conseil Municipal du 26 Mars dernier, leur budget 2022.

Ils ont décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition.

A SAVOIR : 0 % de hausse d'imposition locale à SAILLANT depuis 2012.

(la tendance inflationniste est due aux revalorisations systématiques des valeurs locatives par les finances publiques)

Les investissements 2022 sont équilibrés, sachant que les décisions de gros investissements sont prises en fonction de :

* La part subventionnée par l'Etat, le Département et la Région

* La capacité de financement provenant de l'excédent de fonctionnement

RESTAURATION EGLISE



Ce projet continue d'avancer. La proposition du cabinet d'architectes de mars 2021 prescrivant 5 tranches de travaux pour un montant global estimatif de 826.000 € HT (maître d'œuvre inclus) a été acceptée ; avec en priorité la toiture pour un montant de 283.000 € HT.

Les demandes de subvention pour financer la suite de l'étude ont été acceptées par la DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles—Architectes des Bâtiments de France), par le Département et par la Région à hauteur de 94 % (montant de l'étude : 49 489 €).

Le cabinet d'architectes ACA poursuit sa mission et nous arrivons à l'étape de la demande du permis de construire pour l'ensemble des travaux.

Parallèlement, nous allons travailler sur les demandes d'aides pour financer la première tranche de travaux concernant la toiture. Si les financements sont accordés, les travaux devaient débuter dans les prochaines années.

COUT DE L'ETUDE : 49 489 € HT subventionnée à 94 % par la DRAC (40 %), la Région (30 %) et le Département (24 %)

Reste à la charge de la commune : ≈ 3000 €

Entreprise : ACA ARCHITECTES à Clermont-Ferrand (63)

PANNEAUX D AFFICHAGE HAMEAUX

Nouvelle jeunesse pour le cœur des hameaux !

Deux changements vont avoir lieu dans vos hameaux : les vieux panneaux d'affichage vont être remplacés par des panneaux flamboyants neufs. L'entreprise Batisson d'Eglisolles les a fabriqués ; ils devraient être posés courant de l'été.

COUT : 600 € HT pour 24 panneaux, financés par la commune

Entreprise : ENTREPRISE BATISSON (Eglisolles)

Mais ce n'est pas tout ! Les poubelles vont être dotées d'un joli socle en béton à l'avenir. En effet, la Communauté de Communes a demandé aux communes de réaliser un socle béton sous chaque poubelle afin de faciliter leur ramassage.

Une poubelle jaune par hameau devrait ensuite être fournie.

MAISON RAGE



En 2014, l'EPF – SMAF a acquis pour le compte de la commune une maison jouxtant l'ancienne poste.

Deux buts à cela :

1. La démolir pour améliorer l'aménagement du bourg
2. Supprimer une servitude de passage dans le bâtiment de l'ancienne poste ; bâtiment appartenant à la commune.

La démolition devrait intervenir dans les prochains mois. A l'issue de ces travaux, l'emplacement sera aménagé en espace vert.

Bonne nouvelle pour la commune : dans le cadre de la sécurisation de son patrimoine, l'EPF-SMAF prendra en charge l'intégralité du coût de la démolition.

COUT POUR LA COMMUNE : 0 €

Entreprise : A déterminer

ISOLATION BATIMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, accompagné par l'ADUHME et par la Communauté de Communes, travaille sur le dossier d'isolation du bâtiment Ecole-Mairie et de la salle des fêtes pour minimiser la consommation d'énergie et limiter l'émission des gaz à effet de serre.

Il a été décidé de scinder en deux tranches les travaux à réaliser :



1ERE TRANCHE :

La première tranche, déjà actée, va consister à isoler les combles du bâtiment école-mairie. Les travaux seront réalisés prochainement. Des aides sollicitées auprès de l'Etat (DETR et DSIL) et de la Région devraient permettre de financer ces travaux à hauteur de 80 %.

COUT : 12 407,00 € HT financés par l'Etat et la Région à hauteur de 80 %

**Entreprise : LES CHARPENTIER
AUVERGNATS (Sauvessanges)**

2EME TRANCHE :

La deuxième tranche consistera à isoler la toiture de la salle des fêtes mais aussi à changer le mode de chauffage de celle-ci et du bâtiment Mairie - Ecole.

Cette deuxième tranche nécessite l'élaboration d'un cahier des charges pour le recrutement d'un cabinet d'études et d'un architecte (obligatoire car il s'agit d'un établissement recevant du public (ERP)).

Le choix de ces intervenants devrait se faire au cours du 2^{ème} semestre 2022.

Dès lors que le coût prévisionnel de l'investissement sera connu, il conviendra de prévoir le plan de financement en fonction des aides que nous pourrions obtenir.

Si tout est conforme à nos prévisions, les travaux pourraient être engagés en 2023.

VOIRIE COMMUNALE

GOUDRONNAGE

Très peu de travaux de voirie ont pu être réalisés ces dernières années à cause de l'aménagement du bourg.

C'est donc sans surprise que les élus ont décidé d'axer leur budget 2022 sur les voiries communales.

La commission des chemins a retenu 5 chemins qui nécessitent de grosses réparations. Cette liste comprend les villages de Sabatier, Le Crozet, Bichelonne, Les Genestoux et le Mont.

Estimation du coût des travaux : 57 900 € HT (+ 2500 € de maîtrise d'œuvre).



Ces travaux peuvent être financés en partie par la Préfecture au titre de la DETR et par le Département au titre du FIC. Les dossiers de demandes de subventions ont été montés, nous sommes en attente de leur retour.

ENTRETIEN

Des travaux d'entretien vont également être réalisés : comme toutes les années, les « nids de poules » vont être rebouchés à l'aide d'enrobé à froid. Ces travaux devraient être réalisés courant de l'été par Didier et Antoine.



VOIRIE FORESTIERE MONTPELOUX

Un gros projet intercommunal est en cours avec les communes de La Chaulme et de Saint-Romain.

Ce projet consiste à créer 4 places de dépôt, 1200 m de route forestière et 3172 m de piste forestière dans le secteur de Montpeloux / Chénereilles / Le Poyet.

Plusieurs réunions ont eu lieu sur place avec la centaine de propriétaires concernés.

Le dossier de demande de subventions, monté par la Communauté de Communes, a été accepté.

Les travaux devraient commencer à l'automne.



FINANCEMENT : 80 % subventionnés par le FEADER (Europe) + 20 % financés par la Communauté de Communes
Reste à la charge de la commune : 0 €

INTERCONNEXION DES RESEAUX



L'interconnexion entre le réseau d'eau potable communal et le réseau du Syndicat AEP Hauteville—La Valette a pu être terminée au début de l'automne 2021.

Ces travaux nous permettent de sécuriser l'alimentation en eau potable sur notre commune et sur une partie de la commune de Viverols qui est alimentée par le Syndicat (en cas de pénurie, de fuite, de pollution...).

COUT : 77 325 € HT subventionnés à 40 % par le Département
Reste à la charge de la commune : 46 395 €
Entreprise : SAS DUMEIL à Ambert (63)

Pour rappel, l'agence de l'eau a refusé par 3 fois d'accorder une subvention. La commune a donc eu recours à un emprunt pour financer ces 46 395 € (emprunt de 40 000 € sur 6 ans à un taux de 0,35 %).

CLOTURE DES CAPTAGES

Un captage d'eau de la commune et 4 captages du SIAEP Hauteville La Valette ne sont pas encore clôturés. Des devis ont été effectués : il faudrait compter environ 5 100 € HT pour clôturer le captage de la commune et environ 25 900 € HT pour ceux du SIAEP.

Ces devis comprennent la fourniture et la mise en place de clôtures en piquets d'acacia de 2 mètres de haut, avec grillage à mouton sur le bas et 5 rangs de fil barbelé sur le haut, ainsi que la pose d'un portail.

Le Département peut, en partie, financer ces travaux. Le dossier du SIAEP a été accepté ; 40 % du montant seront financés par le Département. Pour la commune, nous sommes en attente de leur retour.

D'ailleurs, en parlant de captages, nous tenons à vous informer que le portail d'un des captages du SIAEP a été volé, ainsi que ses attaches. Une plainte a été déposée. Si vous avez remarqué quelque chose d'anormal, nous vous remercions de prendre contact avec la Gendarmerie.

COMPTEURS A L EXTERIEUR



Depuis l'année dernière, nous avons lancé un programme de réduction du nombre de compteurs à l'intérieur des habitations. Ces compteurs à l'intérieur posent beaucoup de problèmes (relevés, fuites à l'intérieur des maisons...).

La commune et le syndicat ont donc décidé de proposer un tarif préférentiel pour tous les abonnés souhaitant déplacer leur compteur intérieur à l'extérieur. **Ces travaux vous seront facturés 250 € pour la fourniture d'un regard compteur isolé et la pose par notre agent technique.**

Une vingtaine de propriétaires a déjà fait faire ces travaux, et si cette année c'était vous ?

A savoir que la commune et le syndicat sont responsables jusqu'au compteur seulement.

TARIFS

Eau : 1,20 € pour les 120 premiers m³ / 0,85 € pour les suivants

Abonnement : 50 € (55 € à compter de la facturation 2023)

Remplacement d'un compteur gelé : 120 €

Remplacement d'une vanne cassée par l'abonné : 200 €

Nouveau branchement avec compteur et regard isolé : 500 €

Déplacement d'un compteur intérieur à l'extérieur : 250 € (cf ci-dessus)

IMPORTANT

- * Nous vous rappelons qu'il vous est **interdit** d'ouvrir ou de fermer vous-même la vanne d'eau de votre habitation. Il est nécessaire que vous contactiez la Mairie en amont afin que Didier intervienne.
- * Cette année, ce sera Antoine COUHERT qui effectuera tous les relevés de compteurs d'eau (Syndicat + commune). Merci de lui réserver le meilleur accueil.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

STATION D'EPURATION DE MERLONNE



Suite au dysfonctionnement de la station de Merlonne, nous avons recruté le cabinet d'études SECAE pour réaliser un diagnostic de l'ensemble des réseaux d'assainissement de la commune. Les mesures sont en cours. Le rapport devrait nous être fourni à l'automne 2022.

En fonction des résultats obtenus, des travaux seront lancés sur la station de Merlonne dès 2023.

COUT DE L'ETUDE : 14 275 € HT subventionnée à 80 % par le Département (30 %) et par l'Agence de l'Eau (50 %)
Entreprise : SECAE à Clermont-Ferrand (63)
(il s'agit de la même entreprise qui a réalisé l'étude pour l'interconnexion des réseaux d'eau potable)

TARIFS

Le budget assainissement ne s'équilibre pas. Il y a plus de dépenses que de recettes.

Depuis quelques années, la commune est obligée d'alimenter le budget assainissement (6 383 € en 2021).

Voici les tarifs de l'assainissement collectif pour les deux prochaines années :

FACTURATION 2022 :

De 1 à 120 m³ : 0.80 euro le m³

Au-delà de 120 m³ : 0.40 euro le m³

Abonnement : 55,00 €

FACTURATION 2023 :

De 1 à 120 m³ : 0.90 euro le m³

Au-delà de 120 m³ : 0.50 euro le m³

Abonnement : 55,00 €

Seuls les habitants raccordés aux réseaux d'assainissement collectifs sont concernés.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL



Savez-vous que vous pouvez peut-être prétendre à une subvention pour la réhabilitation à neuf de votre système d'assainissement individuel ? Pour connaître votre éligibilité, n'hésitez pas à contacter Aurélie RIBES du service SPANC de la Communauté de Communes qui répondra à toutes vos questions (04.73.82.76.95).

Adressez-vous également à ce service pour faire contrôler votre système en cas de transactions immobilières, pour faire vidanger votre fosse, etc...

+ d'infos sur <https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/eau-et-assainissement/le-spanc/>

ANNEE SCOLAIRE 2021 - 2022

EFFECTIF : 60 élèves au sein du RPI (24 à Eglisolles, 13 à Saillant et 23 à Viverols).

PROTOCOLE SANITAIRE : L'année a plutôt mal commencé avec des protocoles sanitaires lourds et quelques cas de Covid. Cependant, grâce à la vigilance de Christiane sur le nettoyage et la désinfection, le virus ne s'est pratiquement pas propagé à l'école.

ACTIVITES REALISEES (LISTE NON EXHAUSTIVE) :

- * 8 séances de natation à la piscine d'Ambert entre Septembre et Novembre (coût pour la Mairie : 1420 € comprenant les entrées à la piscine, le maître nageur et le transport)
- * Atelier « tressage d'osier » au bord de l'Ance à Pirolles (photo 10)
- * Spectacle musical à Viverols offert par ALF (voir « Bibliothèque »)
- * Séances de cinéma à Usson-en-Forez « Clap ton film »
- * Journées « autour de nos arbres » (ex : Activité « Land Art » dans les bois (photos 3 et 7))
- * Journée sportive inter-écoles à Ambert
- * Journée au zoo d'Ardes sur Couzes où les enfants ont pu faire les « petits soigneurs » ; financée par l'APE
- * Kermesse à Viverols organisée par l'APE, spectacle monté par les Institutrices (photo 8)



ACHATS DIVERS :

* La Mairie a participé au financement de nombreux jeux pour la garderie de Viverols (coût : 157 € pour chaque commune) (photo 9)

* A la demande des enfants, des jeux pour la récréation ont aussi été achetés : panier de basket sur roulettes, jeu de Mölkky, voitures miniatures... (photo 2). Ceci n'était pas un « luxe » afin d'occuper les enfants par d'autres activités que le chahut.

REPAS :

* Les repas sont désormais pris à la salle « jaune » afin de limiter les coûts de chauffage. Les bons petits plats « maison » de Françoise sont toujours préparés dans la cuisine de la salle des fêtes (photo 1 : Françoise et ses quenelles « maison »). Depuis Janvier, la viande est achetée à la boucherie de Viverols.

GARDERIE :

* La garderie a lieu à l'école de Viverols (matin de 7h50 à 8h50 et soir de 16h45 à 18h) ou à l'école d'Eglisolles (seulement le matin de 8h à 8h50). Les enfants rejoignent ensuite l'école de Saillant via le bus scolaire. Pour que la garderie soit gratuite pour tous les enfants du RPI, les frais sont répartis entre les 3 communes (coût pour la Mairie : 2200 € pour cette année scolaire).

JOURNÉE DECOUVERTE :

* Jeudi 30 Juin, les élèves de Grande Section d'Eglisolles sont venus passer la journée à Saillant pour découvrir leur future école (photo 5). Les CE1, quant à eux, ont passé la journée à Viverols. Un moment très apprécié par les enfants.

JARDIN DES ÉCOLIERS :

Cette année nous avons mis l'accent sur la plantation de végétaux vivaces.

À l'automne nous avons désherbé les bacs de culture et préparé une bordure afin d'y planter des bulbes et des framboisiers. L'année dernière les enfants avaient tressé des bordures en osier afin de délimiter un nouvel espace de culture.

Au mois de mars, les écoliers ont planté des narcisses, jonquilles et framboisiers. Juste avant les vacances de Pâques des radis ont été semés. Un des quatre bacs de culture a été dédié à la plantation de fraisiers pour nos petits gourmands...ils pourront déguster le fruit de leurs plantations l'année prochaine ! Et oui, le jardin apprend la patience ; nous ne récoltons pas directement ce que nous avons semé ou planté.

Nous avons également sollicité le Parc Naturel Régional pour la fourniture d'un kit de biodiversité comprenant nichoirs à oiseaux, hôtel à insectes... ; ce qui a été accepté (coût à la charge du Parc : 800 €).

Nous remercions tous les acteurs et collaborateurs ainsi que nos petits jardiniers qui font vivre ce projet.

PLANTATION ARBRES - CROIX DE FANGODY :

L'année dernière, nous vous informions par le bulletin que les enfants avaient planté des érables sycomores et des chênes rouges à côté de la Croix de Fangody. Ces arbres, à leur nom, ont très bien poussé (photo 4). Vous pouvez les observer de la route reliant le Mont à Saillant.



ANNEE SCOLAIRE 2022 – 2023

EFFECTIF : L'effectif à Saillant devrait augmenter à la rentrée où nous devrions compter 17 élèves au lieu de 13 (9 en CP et 8 en CE1). L'effectif du RPI devrait être constant (58 élèves).

EQUIPE ENSEIGNANTE : L'équipe enseignante ne devrait pas être modifiée : Marie-Catherine RIVAT assurera l'enseignement 3 jours par semaine et Margot ARDUINI interviendra un jour par semaine.

PROJETS :

* Nouveauté : la Mairie a inscrit l'école de Saillant à un cycle musique de 12 séances. Ce cycle sera animé par un professeur de l'école de musique d'ALF (coût pour la Mairie : 60 € de l'heure)

* Les enfants participeront aussi à un cycle natation de 8 séances à la piscine d'Ambert. Début des séances le 22 Septembre.

CANTINE :

* Le prix du repas de cantine (3 €) ne couvrant pas l'intégralité des dépenses, il a été décidé, conjointement avec les communes de Viverols et d'Eglisolles, d'augmenter le prix à 3,10 € à compter de la rentrée. Les parents peuvent régler la facture mensuelle par chèque ou directement sur Internet par carte bancaire.

GITES

LOCATION A L'ANNEE

En ce moment, en plus du local des infirmiers, deux gîtes sur trois sont loués à l'année. Un gîte est encore disponible. Il s'agit d'un appartement en duplex avec deux chambres. Le parking et la cour sont communs à tous les locataires. Il est loué au prix de 235 € + 70 € de charges.

Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.



LOCATION SAISONNIERE

Il reste encore quelques semaines disponibles en location saisonnière ; n'hésitez pas à en parler autour de vous (tarifs et conditions en fin de bulletin).



BUREAUX COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les bureaux de la Communauté de Communes sont toujours vides.

Nous souhaiterions toujours pouvoir relouer ces bureaux. Très lumineux et fonctionnels, ils pourraient accueillir tous types de métiers, de l'assureur à l'avocat, en passant par le notaire.

N'hésitez pas à parler de ces bureaux autour de vous, peut-être qu'ils feraient le bonheur d'une petite entreprise !



BIBLIOTHEQUE

7 bénévoles œuvrent à la bibliothèque et assurent à tour de rôle des permanences le dimanche entre 10 heures et 11 heures 30.

Les prêts sont gratuits pour tous : Résidents à l'année ou en résidence secondaire.

Les livraisons de livres sont assurées 2 fois par an par la médiathèque de Clermont Ferrand. Vous avez la possibilité de réserver des livres sur le site : www.mediathequesambertlivradoisforez.fr

Un mail vous indiquera la date de livraison dans notre bibliothèque.

Une enveloppe nous est attribuée par ALF pour le choix d'achat de documents.



La bibliothèque propose régulièrement aux élèves de l'école, accompagnés de l'institutrice, des temps d'écoute de contes. Des bénévoles sont présents pour faire découvrir aux enfants le monde des histoires et de la littérature. A la fin de la séance ils empruntent un livre pour partager avec leurs parents.

Le spectacle de fin d'année a été reporté au mois de mars (Covid oblige). Il a eu lieu à Viverols avec toutes les classes du RPI et a été offert par la Communauté de Communes ; une belle histoire contée par une professionnelle, au son de l'accordéon.

INAUGURATION PLAQUE J. DOMPS



En hommage à notre ancien Maire, Joseph DOMPS, une plaque commémorative a été posée sur le bâtiment de la Mairie le 11 Septembre dernier, en présence de sa famille, des Maires de la Vallée de l'Ance, des élus, anciens élus et des agents de la commune.

Un pot a ensuite été servi aux participants, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



COLIS DE NOEL

En décembre dernier, ce sont 12 couples, 11 hommes, 22 femmes et 8 personnes en maison de retraite qui se sont vus remettre le traditionnel colis de Noël.



Foie gras, pâtes de fruit, papillotes et autres friandises pour gâter nos aînés... tous les produits avaient été choisis au commerce local « Le Relais des Orgues ».

En cadeau cette année : des savons achetés au Droublieï mais aussi des mugs à café personnalisés avec une photo du bourg.

Les colis ont été distribués par les élus, aidés de Christiane notre employée communale ; ce qui fut l'occasion d'échanger avec chacun, pour le plus grand plaisir de tous.

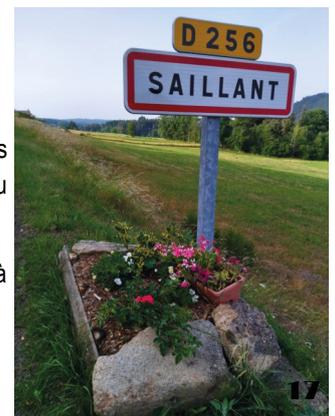
Rendez vous en décembre prochain...

FLEURISSEMENT

L'entretien du bourg, la taille du tilleul ainsi que la réfection des 4 entrées de bourg ont été confiés à un paysagiste, après avoir étudié 3 devis. Un contrat de maintenance a été signé avec ce même paysagiste pour entretenir les 14 massifs du bourg et le tilleul, 3 fois dans l'année (entreprise : Les Jardins de Chalencon).

L'équipe municipale s'est également mobilisée pour fleurir notre joli village. Plusieurs bacs ont été garnis et déposés à proximité de l'Eglise et du four à pain. Les fleurs et plants ont été achetés chez un producteur local.

Un grand merci à tous ceux qui participent à l'arrosage et contribuent ainsi à l'embellissement de notre bourg.



DECHETS

Petit rappel des consignes de tri :



COMPOSTEUR DE QUARTIER

Le 12 mai dernier, un atelier sur l'utilisation du compost a eu lieu vers l'espace du four à pain. Monsieur Nicolas Fouris, du service déchets de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez, a animé ce temps. Durant une heure, les participants ont été guidés sur la bonne utilisation du compost au jardin.

Nous avons ouvert un composteur (dit "mûre") qui a terminé sa phase de compostage ; cette matière est directement utilisable sur les arbustes, petits fruits et plantations du jardin. Nous avons aussi effectué un tamisage du compost afin de retirer le reste de broyat. Cette opération nous a permis d'obtenir une matière fine applicable sur nos semis de printemps et nos plantes d'intérieur. Plusieurs habitants du bourg ont pu venir partager ce moment convivial et nous les en remercions. Chacun a ramené chez lui un seau de compost tamisé et nous en avons mis autour des fraisiers du jardin des écoliers. Nous vous tiendrons informés de la prochaine distribution de compost via Facebook et par affichage.

PETITS TRUCS ET ASTUCES POUR L'ÉTÉ

PAILLER SES PLANTATIONS

Pour profiter de l'eau de pluie et ainsi économiser l'eau, déposez 5 à 10 cm de déchets de jardin entre vos légumes pour recouvrir votre terre.

Vous pouvez ensuite recouvrir d'une fine couche de foin ou de paille pour que cela soit plus esthétique !

ARROSER SON COMPOSTEUR

Avec l'été, votre composteur va rapidement perdre l'humidité dont il a besoin pour transformer vos déchets en compost.

Une astuce simple et efficace consiste à garder l'eau de rinçage/nettoyage de son bioseau (petite poubelle de table permettant de stocker ses épluchures et déchets alimentaires) et de le verser sur votre compost.



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLUI)

L'année dernière, nous vous informions que la Communauté de Communes avait recruté un bureau d'études pour terminer la procédure de révision du PLUI de la Vallée de l'Ance.

Tout ne s'est pas passé comme prévu puisque la CC s'est vue dans l'obligation de résilier ce marché.

Le recrutement d'un nouveau cabinet est en cours.

Toutes les demandes de modification sont donc suspendues pour l'instant.

Nous espérons vivement que cette révision puisse se clôturer en 2023 !

Nous tenons à nous excuser pour le lenteur de cette procédure ; sachez que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour faire avancer le dossier mais que nous ne pouvons intervenir ici.



PLAN DE REGLEMENTATION DES BOISEMENTS

Le plan de réglementation des boisements de la commune est en cours de révision. Le dernier datait de 2008.

Cette révision est portée par le Conseil Départemental.

Pour rappel, ce plan délimite les périmètres à boisement libre, à boisement réglementé et à boisement interdit.

La clôture de l'opération est prévue au 1^{er} trimestre 2023.

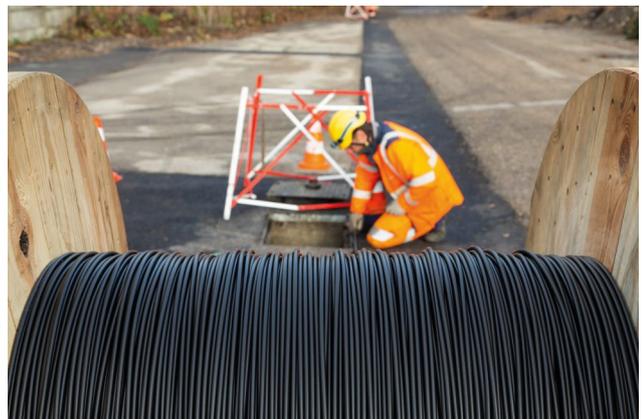


FIBRE OPTIQUE

Vous avez sûrement dû voir ces grosses bobines de fils dans la rue ? Ou même ces ouvriers en train de travailler dans les regards des routes ?

Ils sont en train de préparer l'arrivée de la fibre optique sur notre commune.

Toutes les maisons de Saillant devraient être raccordées d'ici 2024. Encore un peu de patience...



ARRET TOURISTIQUE FOUR A PAIN

Un présentoir touristique a été fabriqué et posé dans l'abri du four à pain. Ce présentoir est destiné à recevoir la documentation touristique de notre belle Région. Randonneurs, touristes, peuvent se servir sans avoir à se rendre aux Offices de Tourisme les plus proches. Ils pourront retrouver toutes les activités à faire dans le coin. Et vous, habitants de Saillant, n'hésitez pas à vous servir également ! Peut-être que vous n'avez pas encore tout visité ?!



QUELQUES INFOS

MODERNISATION

DEMATERIALISATION DES DEMANDES D URBANISME

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) sous forme électronique. En effet, toutes les communes doivent désormais être en mesure de recevoir vos demandes de manière dématérialisée.

Vous pouvez nous adresser l'intégralité de votre dossier par mail (saillant.mairie@orange.fr) ou via notre site Internet : Onglet Mairie, Rubrique Urbanisme.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si besoin.



Coordonnées

Nom *

Prénom *

Email *

Dépôt de documents

Permis de construire * Aucun fichier choisi

PUBLICITE DES ACTES ADMINISTRATIFS COMMUNAUX

A compter du 1^{er} Juillet 2022, les délibérations prises en Conseil Municipal seront mises en ligne sur le site Internet de la Commune (dans un délai d'une semaine après la réunion).

Le Procès-Verbal sera, lui-aussi, publié sur le site Internet, dans un délai d'une semaine après le Conseil suivant, afin que le secrétaire de séance l'approuve.

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pourrez, bien sûr, toujours consulter les délibérations en Mairie.

CADASTRE

Il est possible de consulter le cadastre en ligne. Pour cela, rendez-vous sur le site www.ambertlivradoisforez.fr / rubrique SIG / Portail Grand Public / Accéder à l'application.

Cependant, vous ne pourrez pas retrouver le nom des propriétaires ; seules les Mairies y ont accès.

Pour faciliter vos recherches, nous vous invitons à nous envoyer vos demandes de noms de propriétaires par mail à saillant.mairie@wanadoo.fr plutôt que par téléphone.



NAISSANCES JUILLET 2021 – JUIN 2022

Néant

BAPTEMES JUILLET 2021 – JUIN 2022

- 10 Juillet 2021 : Candice FERRAGNE, fille d'Alexandra et Benoît FERRAGNE
- 25 Septembre 2021 : Iris CALMARD, fille de Sandra et Gauthier CALMARD
- 26 Mars 2022 : Juliann CROS, fils de Sophie COURTIAL et Jonathan CROS
- 30 Avril 2022 : Tom LOMBERGET, fils d'Emilie et Anthony LOMBERGET

MARIAGES JUILLET 2021 – JUIN 2022

- 28 Août 2021 : Isabelle BELLINI & Raphaël CHOVEL, Le Bourg

PACS JUILLET 2021 – JUIN 2022

Néant

DECES JUILLET 2021 – JUIN 2022

- 05 Août 2021 : Marie-Louise GUERRIER, née FOLLEAS, La Valette
- 06 Décembre 2021 : Raymonde CHARLES, née BIGEARD, Le Pirou

INHUMATIONS JUILLET 2021 – JUIN 2022

- 27 Janvier 2022 : Paul FAVIER, décédé le 23 Janvier 2022 à VIRIAT (Ain)



CLUB DU 3EME AGE

Depuis la parution du bulletin municipal d'Août 2021, le Club avait repris ses activités de quinzaine le 22 Septembre 2021 en respectant les règles sanitaires préconisées.

Un repas le 19 Novembre 2021, préparé par le Relais des Orgues, a réuni 27 personnes à la salle polyvalente.

La traditionnelle bûche de Noël a été dégustée par seulement 18 participants le 15 Décembre 2021.

En Janvier 2022, pas de reprise des activités suite à une nouvelle propagation du virus.

Et c'est seulement le 9 Mars 2022 que le Club a pu tenir, lors de sa première réunion de l'année, son assemblée générale.

22 adhérents étaient présents sur 35. Il n'y avait pas eu d'assemblée générale en 2021 ; la dernière AG datait du 19 Février 2020 juste avant le premier confinement.

33 adhérents en 2022, contre 35 en 2021 et 27 en 2020.

Il est difficile de repartir en associatif du fait des événements sanitaires mais ceux qui voudraient adhérer sont et seront les bienvenus.

Le chef Beraud a servi le repas du chevreuil (merci à la chasse) le mercredi 6 Avril. Les présents étaient heureux de se retrouver à la salle polyvalente.

Le Club a mis en veille ses activités le mercredi 29 Juin pour une reprise fixée au mercredi 7 Septembre prochain.

Une sortie est programmée le dimanche 25 Septembre 2022 dans le Haut-Cantal.

Janine Souvré, trésorière, a souhaité « laisser sa place ». Nous la remercions pour le travail accompli pendant de nombreuses années. Elle s'est investie avec beaucoup de sérieux dans la gestion de nos finances. Elle reste néanmoins membre de l'association.

Voici la composition du nouveau bureau :

- * Jacques Chomette, Président / Louis Guillien, Vice-Président (nouveau membre)
- * Marcelle Chapelle, Trésorière (nouveau membre) / Benoît Bernard, Trésorier adjoint
- * Marie Masson, Secrétaire / Mireille Donna, Secrétaire adjointe (nouveau membre)
- * Jean Garrier, Pierrette Mey, Denise Alvès, Marie-Thérèse Viou (nouveau membre)

Le Président, J. CHOMETTE



SOCIETE DE CHASSE

La saison 2021/2022 s'est bien déroulée pour la chasse communale de Saillant, l'association a compté une cinquantaine de sociétaires : 42 chevreuils prélevés, 10 sangliers et 24 renards sont au tableau de la saison.

Concernant les manifestations, il n'y a pas eu de loto fin janvier compte tenu de la pandémie.

En revanche, le traditionnel repas du "cochon à la broche" aura bien lieu le samedi 30 juillet cette année si les conditions sanitaires le permettent.

Afin de préparer le mieux possible la saison à venir, la société de chasse a réuni les chasseurs lors de son assemblée générale qui a eu lieu le 24 juin.

Le bureau pour la prochaine saison à venir change un peu :

- Monsieur FERRAGNE Jean-Philippe, Président de la société
- Monsieur CARRET Jordan, Trésorier
- Monsieur LOMBERGET Anthony, Secrétaire



Nous tenons à remercier Yvan CARRET pour ces nombreuses années passées au sein du bureau.

SANS AVEU - LA SAILLANTE

L'association Sans aveu / La saillante a continué à accueillir en résidence tout au long de l'année des troupes de théâtre, des groupes de musique, des auteur-e-s et autres artistes plasticien-ne-s.

Nous avons pu de nouveau proposer des sorties de résidence ouvertes au plus grand nombre en plus de concerts et autres spectacles organisés à l'ancien couvent.

Vous pourrez trouver le détail des ces accueils sur notre site internet.

Nous avons également créé Feu l'oiseau des champs, une pièce de théâtre de Sonya Samarand jouée dans un premier temps dans les environs puis ailleurs en France.

Quant aux Éditions de La Saillante, un nouveau texte a été publié, Soigner mon pelage de Pétra Pied de Biche. D'autres livres sont en cours de publication pour les mois à venir.

Les chantiers participatifs ne sont pas arrêtés afin de continuer l'isolation de la salle de travail. En avril 2022, nous avons ainsi isolé les murs de l'ancienne grange (chaux, chanvre) pour toujours tendre à accueillir plus de monde tout au long de l'année. Nous remercions toutes les personnes de Saillant qui nous ont prêté du matériel. Nous appliquerons la couche de finition en novembre.

Pour l'été, pas de Rencontres mais des cabarets itinérants dans plusieurs villages de la Vallée de l'Ance.

N'hésitez pas à passer nous voir. Cette grande bâtisse qu'est l'ancien couvent est prête à recevoir toutes les idées et envies afin de continuer cette aventure entamée il y a maintenant 10 ans.



Et pour plus de renseignements et de précisions sur nos activités, vous pouvez également jeter un coup d'œil sur notre site internet : www.la-saillante.fr

L'association Sans aveu / La saillante
www.lasaillante.fr

FJEP

L'association FJEP, avec l'aide de l'association des Amis de Saillant, a répondu favorablement à l'invitation du Comité des Fêtes de Viverols pour participer au village de Noël de la Vallée de l'Ance. Des bénévoles se sont aussi joints à nous ; on les en remercie beaucoup.

Tout le monde est le bienvenu pour l'édition 2022.

Pour ce qui est des autres événements habituels (loto, marché aux fleurs...), nous avons préféré ne pas les organiser à cause de la crise sanitaire.

Nous espérons que l'année 2023 sera meilleure !



LES AMIS DE SAILLANT

L'année 2021 a été une année, encore, très perturbée toujours à cause de ce satané « Covid ».

Le 5 juin 2021 Notre AG a pu avoir lieu au four à pain. Échange convivial avec nos adhérents.

Le 2 août 2021 une veillée, pour les adhérents aux Amis de Saillant, a eu lieu au four à pain. Jacky Chomette nous a enchanté avec l'histoire de Saillant dans les années 50, les commerces, les écoles, la vie sociale du village... et ses anecdotes. Moment fort sympathique et chaleureux devant la cheminée allumée...

Nous avons pu proposer nos 6 marchés d'été, avec producteurs et artisans, les vendredis soir de 17 à 21 h.

Ce que nous avons prévu pour 2021 n'a pu aboutir c'est pourquoi cette année 2022 s'annonce meilleure.

Nous avons eu notre A.G le 21 mai 2022 au four à pain puis repas au Droublieï. Nous avons terminé la journée par une visite guidée au musée d'Usson en Forez. Nous avons plaisir à nous retrouver.

Nos 6 marchés d'été débutent le vendredi 15 juillet à 17 h 30 (voir ci-dessous).

Le samedi 6 août 2022 aura lieu notre fête au four à pain avec Dominique POUDE qui nous animera la soirée (chansons françaises). Nous vous proposerons un repas campagnard. Pensez à réserver !!!

Le dimanche 2 octobre 2022 aura lieu notre dixième concours de puzzles. Pour marquer cet anniversaire nous proposerons une grosse tombola.

Bon été à tous.

Huguette Chovet
06.87.14.17.04



FOCUS SUR LES MARCHES D'ÉTÉ

Depuis début mars, le comité d'organisation des marchés œuvre pour la réussite des marchés d'été 2022. A l'heure où nous écrivons cet article, une trentaine d'exposants sont inscrits par marché. Notez tout de suite les dates sur votre agenda : tous les vendredis du 15 Juillet au 19 Août, de 17h30 à 20h30, soit 6 marchés.

Nouveauté 2022 : La cour de l'école sera réservée aux gens qui voudront consommer les produits du terroir sur place. Des tables et des chaises seront à leurs dispositions. Les enfants pourront jouer dans un lieu sécurisé, à l'abri des voitures. Ainsi, ils pourront déguster les pâtes fraîches d'Arnaud, les bières de Manu, Fred ou Sylvain (selon les marchés), les crêpes de la popotte en vadrouille ou de Jean-Philippe Pascolo, un vin des Côtes du Forez ou le pain bio de Myriam ou Benjamin. Et tout cela dans l'esprit des marchés où la convivialité et la bonne humeur règnent. La salle des associations dite « jaune » sera à disposition des organisateurs (c'est le PC).

Les organisateurs remercient notre Maire pour la mise à disposition du bourg, de la salle des associations, de la cour de l'école et pour la mise en place d'arrêtés de stationnement et de circulation.

Nous améliorons cette année la signalétique. Vous pourrez admirer les superbes panneaux aux 4 entrées du village.

Nous visons 2 publics différents : les touristes de la Vallée de l'Ance qui pourront acheter céramiques, artisanat mexicain, objets de couture, en cuir, en tissus, ou en laine mohair, attrape-rêves, bijoux, cosmétiques et autres savons, et le public local plus attiré par la bouffe et les boissons. Nous tenons à remercier tous les gens de Saillant qui se déplacent en grand nombre sur nos marchés. Nous les avons créés pour vous et sommes comblés par les retours flatteurs que nous recevons de votre part. Et pour ceux qui ne connaissent pas, venez en profiter, vous ne serez pas déçus.



Pour terminer, nous tenons à rappeler nos trois priorités quand on a créé ces marchés :

- * Animer le village en mettant en valeur le bourg rénové en 2020
- * Soutenir les producteurs locaux et les artistes de la région
- * Encourager les habitants de la Vallée de l'Ance à acheter directement aux producteurs, sans intermédiaire ponctionneur, en privilégiant les circuits d'alimentation courts (moins de dépense d'énergie pour le transport : pensez à l'empreinte carbone), en encourageant à consommer les produits locaux, de saison et plutôt sains pour la santé.

Je vous souhaite de bons marchés. Profitez-en, ça ne dure que l'été et il est court chez nous !!

Le responsable des marchés
Frédéric CHAZELLE

CLUB DES JEUNES

A vos ciseaux pour découvrir le bilan 2021 et les projets 2022 du Club des Jeunes de Saillant...

Club

En ce mois de juillet 2022, je v
rétrospective des activités organi
Saillant.
La fin d'année 2021 fut très cal
sanitaire ne nous a pas permis d
d'octobre ainsi que le réveillon de
En cette a
022, le club d

ons plein de nouveau projet à
aider, nous ne sommes pas
ent les participants aux
les personnes qui ont
indiens.
la commune, Merlonne a
la patrouille, l'Etrat les
ines et 4

des

année 2
le faible nombre de membres d'arr
réaliser un repas à emporter prép
février, la choucroute fut un grand
ont été vendus et appréciés par le
loto durant le mois de Mars.
Nous nous sommes dernièrement
traditionnelle fête patronale, cell
vendredi soir qui a été n
surmotivés
amedi a été n

certains k
corso était composé de 6 chars 2
défilé de chars fleuris animé par
avec un repas servi par le relais d
par la sono CB animation. Enfin le
fêtards ont terminé la soirée
mémorable feu d'artifice offre
pu profiter du spectacle de feu, d
un repas lasagnes (les 150 lasagne
soirée fut très festive puisque les
pétanque à Montpeloux où 34 dou

Jeunes

de

ous propose de vous faire une
ées par le Club des Jeunes de
me, en effet la situation
réaliser notre repas du mois
la Saint Sylvestre.
es jeunes reste motivé, malgré
No
mais

Le s
Le s
ent mobilisés pour organiser la
s succès puisque les 100 repas en
s l'association de Orgues en
s ci a débuté par un bal le
s concours de jeunes de
marqué par
Le s

Saillant

du club des jeu
un chanteur rem
es orgues le midi et le soir, le
e dimanche a été plus familial
par un bal animé comme la veille
rt par le club et la Mairie. Les plus
e la retraite au flambeau et du
s ont été consommées) et ont
participants ont pu déguster
squettes se sont réunies, puis la
son co
equi

réalisés par
représenté Merlonne, la Folleas
schtroumpf et enfin Bichelonne les
villages de
Tous les membres du club remerci
différentes manifestations, ainsi que
donné de leur temps pour nous
nombreux mais motivés et nous av
venir...

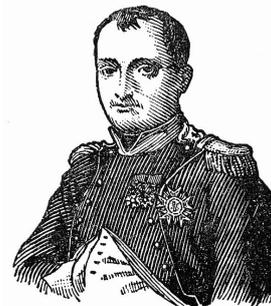
SAILLANT - UNE FAMILLE DE NOTABLES AU 19^{EME} SIECLE : LES TEYSSOT DE SAILLANTET

Sous le Consulat en 1800, un certain Hilaire Lagnier est Maire de Saillant. Il va être « remercié » et remplacé en 1809 sous le 1^{er} Empire car il ne portait pas au système militaire de la Conscription le zèle qui convenait. En clair, Saillant, n'envoyait pas assez de soldats à Napoléon 1^{er} qui en consommait beaucoup. Ce Lagnier est fondeur de profession.

Jacques Cornet, cultivateur né en 1757, est désigné pour le remplacer et ce jusqu'en 1813.

En 1813 apparaît le premier Teyssot Jacques, né lui aussi en 1757. A 56 ans, il est nommé Maire de Saillant. Il vit au hameau de Saillantet. C'est un propriétaire cultivateur aisé qui habite une maison sur promontoire près et au dessus du ruisseau de Saillantet, avant le pont du chemin qui mène aux Rondes.

A Paris, la monarchie est restaurée et c'est Louis XVIII qui règne. Peut-on dire que Jacques Teyssot est monarchiste ? Sans doute ! Il ne sera pas remis en cause pendant les Cent jours, de 1814-1815 au retour provisoire de Napoléon 1^{er} ; l'Administration Impériale n'ayant, sans doute, pas eu le temps de le révoquer. Jacques Teyssot décède en 1819.



Napoléon I^{er}.

On pense à - et l'on nomme - Philippe Teyssot, né en 1792, fils de Jacques, à la Mairie de Saillant - à la tête de Saillant devrait-on dire - car il ne semble pas exister de maison communale ; le lieu et l'habitation du Maire, à savoir Saillantet, servant de siège administratif.

Philippe est l'élément le plus marquant de la « dynastie » des Teyssot. Il va « servir » sous deux rois, Charles X jusqu'en 1830 puis, après la mini-révolution de 1830, jusqu'à celle de 1848, sous Louis Philippe 1^{er}, le roi citoyen des Français : soit pendant 29 ans.

La maison Teyssot à Saillantet (reconstruite en 1832 ?) est une belle bâtisse en pierres de taille avec un porche d'entrée imposant et un haut mur qui entoure la cour intérieure. Philippe Teyssot, comme son père Jacques, est lui aussi un riche propriétaire cultivateur. Il gère plusieurs maisons et aussi un, voire deux moulins par personnes interposées, à savoir sans doute des membres de sa famille. Les Teyssot, à une période d'analphabétisme et d'illettrisme, savent bien sûr lire et écrire et surtout compter. On les dit « arpenteurs ». Ils se déplacent à cheval, comme les nobles.

1848, la Révolution. Louis Philippe, roi des Français, abdique et part en exil en Angleterre. Philippe Teyssot, maire sous Charles X et la monarchie de Juillet, cède la place, certainement contraint et forcé, à Jean-Baptiste Golfier qui va rester en poste pendant toute la Seconde République (Lamartine, Le Prince Louis Napoléon président) jusqu'en 1852. Peut-être même a-t-il été élu par ses concitoyens hommes au suffrage universel masculin rétabli du 25.02.1848 au 02.12.1852 (les femmes n'ont pas le droit de vote). Ce Golfier n'apparaît pas, semble-t-il au recensement de Saillant en 1851...

Par contre à Saillantet, essentiellement peuplé par les Chareyre et les Teyssot, Philippe Teyssot, 59 ans, propriétaire cultivateur (il n'est plus Maire) est recensé. Il est marié à Daurat Marie Anne, 60 ans, dentelière. Vivent sous le même toit : Benoît Teyssot 33 ans cultivateur marié à Archet Catherine 30 ans dentelière. 11 personnes vivent dans la Maison Teyssot.

Le fils aîné de Philippe, Jacques Marie Teyssot 37 ans né le 22.07.1814 a quitté Saillantet. Il vit dans la maison de son beau père, Bostvironnois Mathieu 72 ans propriétaire cultivateur à Saillant, veuf.

Jacques est lui-même veuf ! Il a un fils Philippe, 11 ans, même prénom que son grand-père de Saillantet.

Chez les Teyssot, pas de problème pour le prénom des premiers nés : Jacques, Philippe, Jacques, Philippe. La tradition, qui n'existe pratiquement plus maintenant, ne régit pas seulement les dynasties royales et nobles mais existe aussi chez les paysans. Il y va de la reconnaissance de filiation et de descendance.

Le petit Philippe Teyssot de Saillant né en 1840 ne fera pas de vieux os, il est sans doute décédé le 14.11.1871 à l'âge de 31 ans. Par contre, on va reparler de son père Jacques...

1852, coup d'Etat. Le Prince Louis Napoléon, président de la République, devient Empereur sous le nom de Napoléon III. Le second Empire va durer jusqu'en 1870. Un régime autoritaire succède à la République et chose étrange, Philippe Teyssot, retrouve sa place de Maire. Ce retour ne va durer que 3 ans, de 1852 à 1855.

En 1855, il va « propulser » à sa place en suggérant au pouvoir impérial de nommer son fils Jacques Teyssot qui va assumer la fonction de Maire de Saillant pendant 15 ans jusqu'à la chute de l'Empire en 1870 (Guerre de la Prusse contre la France). Jacques décède le 10.03.1870 à l'âge de 56 ans. Après l'intermède Jean Claude Bernard de 1870 à 1871, on rappelle le vieux Philippe, 78 ans, pour une dernière année de mandat mais il vient de perdre successivement son fils Jacques et surtout son petit-fils Philippe.

Entre 1813 (date de la prise de fonction du 1^{er} Teyssot) et 1870, soit 57 années, Jacques Teyssot le grand-père, Philippe le père et Jacques le fils, ont assuré 54 ans de mandat de Maire de Saillant. Pendant toute cette période, la population de Saillant a oscillé autour de 1200 habitants. En 2012, dans la maison de Saillantet, une « maison de maître », plusieurs inscriptions et dates rappellent le souvenir de leurs anciens propriétaires, les Teyssot...

Savez-vous reconnaître un arbre ? Les enfants de l'école de Saillant vous expliquent tout !

PROJET « NOS ARBRES »

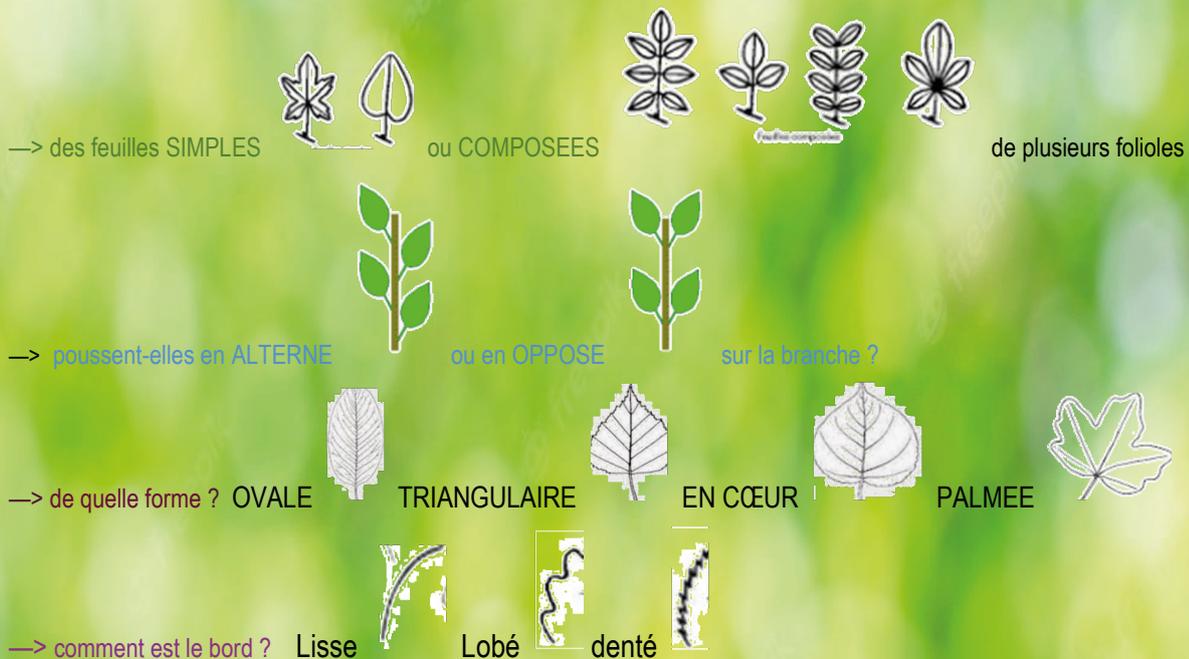
Cette année, nous avons étudié les arbres dans Saillant avec Guillaume (du Parc Livradois Forez) et la maîtresse. On a appris à reconnaître les arbres, nous allons vous expliquer comment faire. Il faut regarder les feuilles ou les aiguilles, l'écorce, les fruits ou les bourgeons.

1/ Est-ce que ce sont des FEUILLES ou des AIGUILLES ?

Tu sauras alors si c'est un CONIFERE (en hiver, il garde ses aiguilles) ou un FEUILLU (à la fin de l'automne, il perd ses feuilles). Attention : le MELEZE perd ses aiguilles comme les feuillus.

→ Si c'est des AIGUILLES : tu dois regarder par combien elles sont regroupées : 1 – 2 – 3 – 4 ...

2/ Observe bien les FEUILLES :



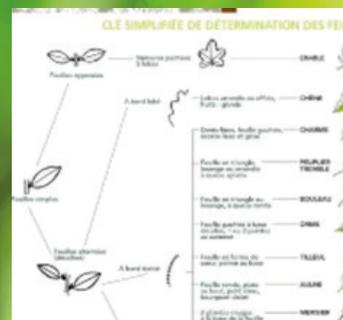
3/ Observe aussi selon la saison :

- * le **FRŔNE** : le bouleau a son écorce blanche et noire.
- * les **BOURGEONS** : le frêne a des gros bourgeons noirs.
- * les **FLEURS** : les fleurs blanches sont pour l'aubépine, le sorbier, le sureau, le merisier – les fleurs roses pour l'églantier et les fleurs jaunes pour le tilleul.
- * les **FRUITS** : le merisier fait des merises...

Si tu as suivi ces conseils, normalement, tu as trouvé ton arbre !

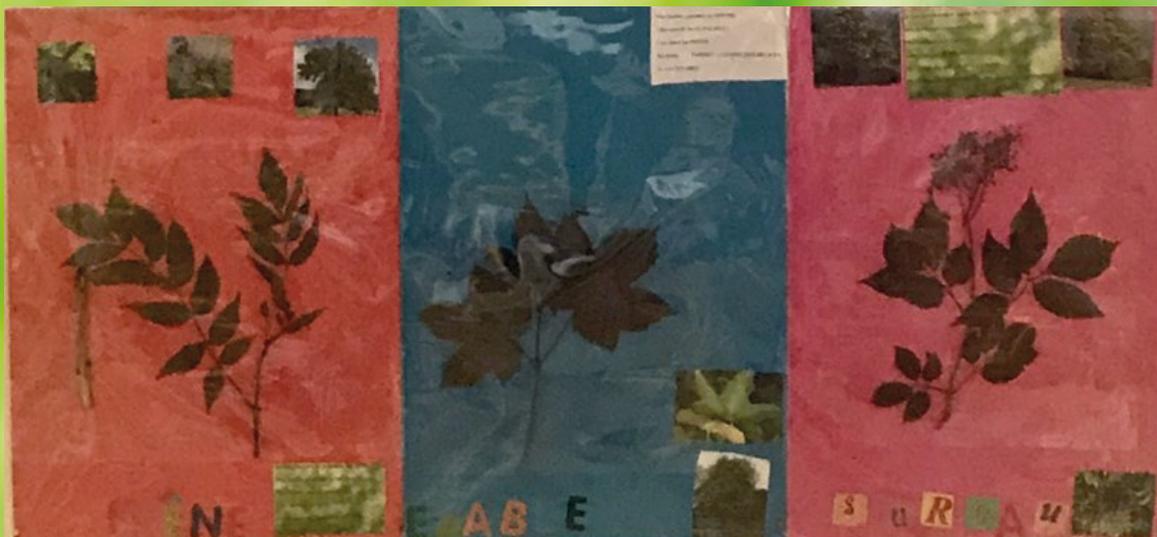
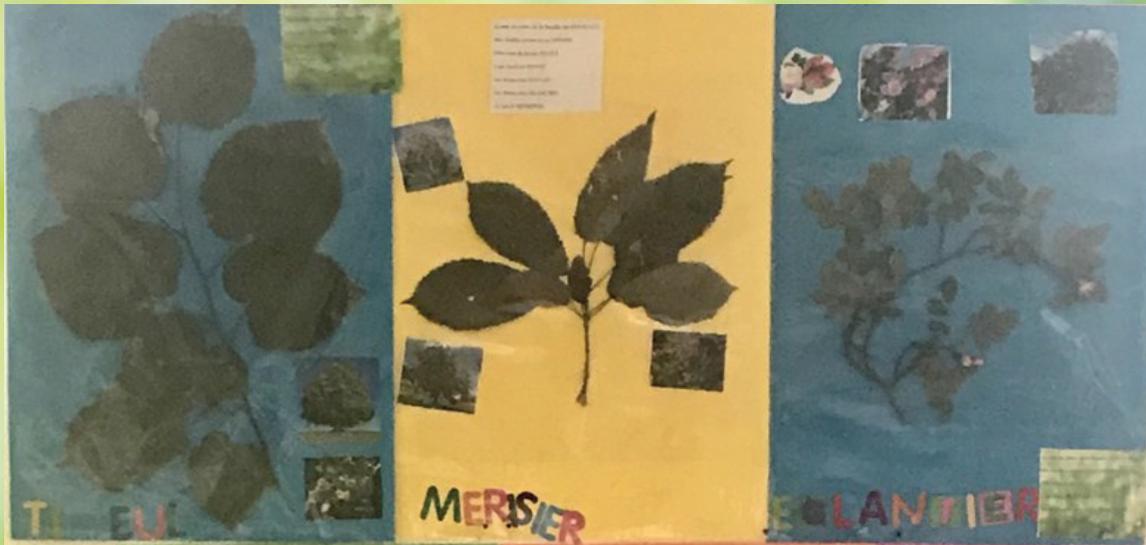
Pour t'aider, tu peux utiliser deux outils :

- * Une « clé de détermination » papier
- * Une application pour smartphone ou tablettes : « Clés de Forêt »



JOUONS ENSEMBLE...

Voici les arbres que nous avons découverts non loin de l'école, nous avons composé un herbier :



Retrouvez les 14 noms de hameaux dans la grille ci-dessous.

Les mots sont cachés horizontalement, verticalement ou en diagonale.

(La grille ne pouvait comporter que 14 noms, nous nous excusons pour les hameaux n'apparaissant pas cette année).

Au détour des hameaux

L	D	M	S	D	S	U	B	X	X	L	M	B	O
E	B	B	A	E	A	S	O	N	K	A	E	I	L
S	V	M	B	W	I	K	C	Z	L	V	R	C	E
G	U	O	A	S	L	P	L	F	L	A	L	H	L
E	F	N	T	L	L	K	E	K	E	L	O	E	I
N	E	T	I	R	A	L	C	W	M	E	N	L	S
E	S	P	E	G	N	F	R	D	O	T	N	O	S
S	P	E	R	K	T	U	O	T	N	T	E	N	O
T	I	L	L	V	E	Y	Z	L	T	E	K	N	N
O	N	O	E	I	T	C	E	E	L	M	G	E	N
U	A	U	T	Y	P	B	T	E	U	E	W	O	A
X	S	X	R	X	L	A	F	F	I	X	A	C	T
R	S	H	A	U	T	E	V	I	L	L	E	S	K
S	E	Y	T	P	U	Y	B	O	U	Z	O	N	S

MOTS A RETROUVER :

Bichelonne	Espinasse
Hauteville	LEtrat
LaFolleas	LaValette
Laffix	LeCrozet
LeMont	LesGenestoux
Lissonnat	Merlonne
Montpeloux	Puybouzon
Sabatier	Saillantet

Petite histoire en Patois local... N'hésitez pas à vous rapprocher de nos anciens pour vous aider à déchiffrer ce récit...

En rude che de châssa

Piare Degrange aïa én jentie che de châssa é l'apelavà Champinhac. Co erà lou melhou che de per atî.

Chalia que figuessà itachà sinon partià en la châssa é co gélavà dien lou vialaje : « co i enquerà que che, co vai menâ nautre coi toutà la neué pourem pâ dar-mi ! »

Se Champinhac navà pâ couri lâ lebre, co erà que n'aliâ couri là chenà ! Piare li aiâ fait faire en boun coulei en l' Eli de vé Pai Bouzou : lou courdounê.

Co erà en plen itieu, là feneirasou coumencavon é en serà Champinhac rentré pâ ve là moueisou . Meneu sounavon é Piare sounavà enquere son che . « Que fai que l'oursà, i suramen parti eu renâ » pensavà lou paur home.

« Sem bian dibarasad, gélavà là Rosalie, sà sor. Pod be lie demourâ quelà furlà que japà toulou ten. ! »

« Que là pendià, pensavà Piare, n'âmà pâ maïa lou che que ieu. Co ni venà nà garsà ! » Erà là é se né jaire .

Pâmi que paur home se fasà de sousi . « Co i pâ bon sine, lou che ne tournà pâ, lî aribà caucà afairà .

Eu matî, re de tout, é coumà coi, dou, tritienze jour. Piare darmià caze plu. Charchavà tou lou ten é trapavà re, dengu n'aià vengu que paur che .

E pei, nà neu, la Rosali entendé un bru davan là portà. Sourtigué é viqué nà cledà, maigre, pelà, en che, co erà Champinhac. « Paurà bestià, ensé là velhà, mà podi be crebà maïmi n'à pâ par lonten » é se tourné jeire.

Eu matî, Piare se levé târ. Canti que devalé de là chambrà là Rosali li digué : « Tà furlà i vengu crebà tî ! »

Piare courigué defor é viqué que paur che querà casi defiantà...mà sentigué que raspiravà tà pau. E la Rosa-li li dizà : « Vezi be que n'en po plu, laissà lou crebâ ! »

Ma Piare se bouté a lou sounhà : lou fe poudià be apeità. Mouzigué ta pau de lai en là cheurà, lou che n'en lianqué ta pau, eu serà enquere é coumà coi lou lendemai. Tabe lou che garigué.

Qu'aià fai que là paurà bétia... ?

En jour que Piare passavà vé là cavà de lou reunar, comprogué que son che erà demourà prisouneir dien d'un partü é co erà lou coulei que n'erà là causà. Nà rasinà erà entrâ dedien é maï lou che tiravà, maï s'i-tranliavà.

Se Paire aïa seubiguque putasier de coulei manqué tiuà lou melhou che de chassà !



FESTIVAL DU VOLCAN DU MONTPELOUX :

Le 16^{ème} festival du Volcan du Montpeloux se déroulera du 30 Juin au 25 Août 2022. Tous les jeudis à partir de 21h, sur un site rare que tous les Saillantais adorent, des spectacles de qualité seront présentés au public présent. En cas de mauvais temps, un report est prévu dans la salle d'animation de Saint-Anthème.

La programmation est très hétéroclite. Il y en a pour tous les goûts : beaucoup de musiques variées (blues, musique du monde, chanson française, musique classique...) mais aussi théâtre, danse hip-hop, cirque, conte musical, danse contemporaine... Bref, chacun doit pouvoir trouver un spectacle qui va lui plaire.

Dans les coulisses du festival depuis 16 ans maintenant, 29 bénévoles offrent de leur temps pour ce volcan qui leur est cher. Retraités pour la plupart, ils participent non seulement à la programmation mais aussi à la préparation du site, aux montages des spectacles, à l'hébergement des artistes et à la confection de généreux repas.

Retrouvez toute la programmation en Mairie ou sur le site Internet de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez.

Tarif plein : seulement 11 € / Tarif réduit : 6 € / Gratuit pour les moins de 5 ans.

Réservation obligatoire (pas de billetterie sur place) ; attention, jauge limitée à 200 personnes.



LIGNE DE BUS AMBERT-ST ETIENNE:

Une nouvelle ligne de bus a été créée permettant de relier Ambert à Saint-Etienne !

Partez d'Ambert (ou Saint-Anthème) et rejoignez Montbrison en bus pour 3 € puis prenez le train jusqu'à Saint-Etienne.

Départ d'Ambert à 6h22. Réservation la veille pour le lendemain au 04.87.73.72.74.

DECHETTERIES

VIVEROLS : 04.73.95.34.58

Mardi et Jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h00

Samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

SAINT-ANTHEME : 04.73.95.86.99

Lundi et Jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h

Samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30



SIVOM VALLEE DE L ANCE

AIDES A DOMICILE / PORTAGE DE REPAS CHAUDS :

Tél : 04.73.95.99.06



CORRESPONDANT LE SEMEUR

ANDRÉ CALMARD

Mail : calmardandre@orange.fr



QUE RETROUVER A LA MAISON DES SERVICES DE VIVEROLS ?

ESPACE FRANCE SERVICES

Accompagnement dans toutes vos démarches administratives ou démarches en ligne / Photocopies / Accès Internet...

Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h

Place de l'Eglise—VIVEROLS
Tel : 04.73.95.36.40.

MISSION LOCALE

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h, sur RDV

ESPACE FRANCE SERVICES—
VIVEROLS

Tel : 04.73.82.05.88

SERVICE DES IMPOTS

Les jeudis après-midi de 14h à 17h, soit sur RDV, soit en flux

ESPACE FRANCE SERVICES—
VIVEROLS

Tel : 04.73.95.36.40

ASSISTANTE SOCIALE

Le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 12h, sur RDV

ESPACE FRANCE SERVICES—
VIVEROLS

Tel : 04.73.82.55.20

MEDECIN

Dr Rémi DE TAXIS DU POET

Tel : 04.73.95.97.76



PSYCHOLOGUE

Elodie ANTERION

Le jeudi et le samedi matin

Tel : 06.67.69.73.41



OSTEOPATHES

Dominique DELORD
Marie QUESNE

Tel : 06.59.79.48.38



RENSEIGNEMENTS UTILES A SAILLANT

LOCATION SALLE DES FETES

APERITIF JOURNEE : 60 €

REPAS ANNIVERSAIRE DE 12H A 22H : 220 €

REPAS ANNIVERSAIRE DE 17H A 3H : 220 €

REPAS ANNIVERSAIRE DE 12H A 3H : 270 €

MARIAGE DE 17H A 5H : 330 €



CABINET INFIRMIERS

**CUOQ / DUBREUIL /
COLOMBET / CRUCIANI**

10 Place du Tilleul

06.22.62.65.60 / 06.11.49.24.80 /

06.30.45.41.37 / 06.60.25.51.41 /



LOCATION VAISSELLE

DE 1 A 50 PERSONNES : 35 €

DE 51 A 100 PERSONNES : 60 €

PLUS DE 100 PERSONNES : 90 €



LOCATION TABLES ET CHAISES

PARTICULIERS RESIDANT SUR LA COMMUNE :

1 A 50 PERSONNES : 30 €

51 PERSONNES ET + : 50 €

PARTICULIERS RESIDANT A L'EXTERIEUR DE LA COMMUNE :

1 A 50 PERSONNES : 60 €

51 PERSONNES ET + : 100 €



COMMERCES DE BOUCHE

MULTIPLE RURAL LE RELAIS DES ORGUES

BOULANGERIE / EPICERIE / FROMAGES / VIANDE DE
PAYS / PRESSE / BAR / TABAC

MENU OUVRIER LE MIDI / SPECIALITES LE WEEK-END

16 Place de la Mairie

Tél : 04.73.95.93.93

AUBERGE LE DROUBLIEI

SPECIALITES RACLETTE / FONDUE

1 Le Crozet

Tél : 04.73.95.95.07

FREDERIC ZANETTO

POISSONNIER / TRAITEUR

Tél : 06.42.98.33.57



GITE MUNICIPAL TOURISTIQUE

Durée de la location	JUILLET / AOUT	AUTRES MOIS DE L'ANNEE
1 SEMAINE	250 EUROS	200 EUROS
2 SEMAINES	450 EUROS	400 EUROS
3 SEMAINES	600 EUROS	550 EUROS
1 MOIS COMPLET	700 EUROS	650 EUROS

Meublé et équipé—2 chambres—5 personnes



HORAIRES MAIRIE :

LUNDI : 09h00—12h00 / 14h00—17h00

MARDI : 09h00—12h00 / 14h00—17h00

JEUDI : 09h00—12h00 / 14h00—17h00

VENDREDI : 09h00—12h00

CONTACT MAIRIE :

 04.73.95.94.06.

 saillant.mairie@orange.fr

 Page Facebook : Mairie de Saillant

 Site Internet : www.saillant63.fr